

# Reims : confusion entre un acte islamophobe et vol de cuivre

Les pseudo actes « islamophobes » se suivent à la queue leu leu. Pas une semaine sans qu'on en observe un ou deux. Cette fois-ci, c'est à Reims, mais Brice Hortefeux réagit à l'occasion de la grande messe de réconciliation entre chrétiens et musulmans qui faisait suite au caillassage de l'église Saint-Jacques du Viguier à Carcassonne. Liant les deux affaires, il déclara, par la voix de la Préfète de l'Aude :

« Cette semaine encore, dans la nuit de jeudi à vendredi, le chantier d'une mosquée en construction, à Reims, a été dégradé. »

[http://www.interieur.gouv.fr/sections/a\\_la\\_une/toute\\_l\\_actualite/cultes/degradations-eglise-saint-jacques-du-viguier](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_la_une/toute_l_actualite/cultes/degradations-eglise-saint-jacques-du-viguier)

Que s'est-il passé exactement ? Le journal L'Union s'en est enquis auprès de sources policières :

<http://www.lunion.presse.fr/article/marne/confusion-entre-vol-de-cuivre-et-acte-islamophobe> (via Fdesouche.com).

Ce journal relate ainsi le résultat de ses investigations :

« Sauf que ce nouvel éclat n'est en réalité qu'un pétard mouillé. Même si l'enquête reste encore suspendue à des résultats d'analyses, c'est en tout cas ce que laissent à penser les investigations menées jusqu'à présent par la police rémoise selon laquelle il n'y aurait pas matière à stigmatiser. Car contrairement à ce que pense le CCiF, la future mosquée de Reims ne semble pas avoir été la cible d'un acte de vandalisme, et encore moins d'un acte de nature islamophobe, mais seulement d'une tentative de vol de cuivre par quelque ferrailleur en quête d'argent facile. En fait, les gaines des câbles électriques auraient été brûlés pour atteindre les fils de cuivre, laissant le feu faire son œuvre

en noircissant le mur qui se trouvait à proximité, ainsi que le faux plafond, et en endommageant un boîtier électrique. Il s'agit d'ailleurs du seul préjudice subi, puisqu'aucun câble n'a finalement été emporté. »

Le Comité contre l'islamophobie en France (CCIF), jamais avare de grands mots, vit là un incendie et devina, sans doute grâce à quelque inspiration du ciel, que la motivation des auteurs (non appréhendés et non interrogés bien sur) était islamophobe :

« Samedi 6 novembre, le responsable de l'association AMCIR, en charge de la construction de la nouvelle Grande Mosquée de Reims, a découvert que le chantier avait été la cible d'un acte islamophobe. Le local technique réunissant l'ensemble des câbles électriques du futur édifice a été incendié. Les câbles électriques qui alimentent la mosquée ont été brûlés en partie. En l'absence de matières inflammables, le feu ne s'est pas propagé et les responsables ne déplorent aucune victime. Mr Kotbi, recteur de la mosquée et chef de projet du chantier, a déposé plainte et a demandé à rencontrer le Préfet. »

[http://islamophobie.net/art\\_read.php?ai=464](http://islamophobie.net/art_read.php?ai=464)

L'UOIF titra : « Tentative d'incendie à la mosquée de Reims » et lança « un appel aux décideurs politiques pour tout mettre en œuvre afin de faire stopper cette escalade d'actes haineux et violents :

<http://www.uoif-online.com/v2/spip.php?article795>

Le média islamique Abna.ir reproduisit le communiqué de l'UOIF en l'agrémentant d'une image représentant des ombres humaines devant un mur de flammes, dans une ambiance infernale.

<http://www.abna.ir/data.asp?lang=8&id=212363>

**Catherine Ségurane**